



**TARIFS ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) 2018/2019**  
(inchangés depuis la décision du 30/08/2017 et applicables à compter du 3 septembre 2018)

Tranche du quotient familial	Taux d'effort familles membrollaises	Taux d'effort familles non membrollaises
De 0 à 600 €	1%	1%
De 601 à 670 €		
De 671 à 770 €		
De 771 à plus	1.37 %	1.52 %
Tarif Plancher / jour	3.50 €	3.50 €
Tarif Plancher 1/2 journée avec repas	1,83 €	1,83 €
Tarif plancher 1/2 journée sans repas	1,33 €	1,33 €
Tarif Plafond	16,75 €	20,50 €
Tarif Plafond 1/2 journée avec repas	8,77 €	10,74 €
Tarif plafond 1/2 journée sans repas	6,38 €	7,81 €
Pénalité forfaitaire pour tout dépassement d'horaire de sortie avant et après le repas et au-delà de 18 h 30.	15,00 €	